



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
INFORMAZIONE
INFORMAZIONE



SECOURS

LA MONTAGNE, ÇA SE GAGNE



Photo: Océane Esposito.chi

1,60€



ARTE VIVU
CAPTER
LE SPECTACLE VIVANT
P10

ÉDITO P3 • OPINION P4
XYLELLA P5 • VIA STELLA P6 • VALÉRIE CABANES P22 •
BRÈVES P24 • DETTI È FATTI P26
LIVRES P 28 • SÉLECTION SORTIES P30
ANNONCES LÉGALES P13



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



SOMMAIRE

OPINION

XYLELLA **L'AOP OLIU DI CORSICA RÉAGIT**VIA STELLA **RENTRÉE AU BEAU FIXE**SECOURS **LA MONTAGNE, ÇA SE GAGNE**ARTE VIVU **CAPTER LE SPECTACLE VIVANT**

ANNONCES LÉGALES

VALÉRIE CABANES

PLAIDOYER POUR UN DROIT DE LA NATURE

EN BREF ET EN CHIFFRES

DETTI È FATTI

LIVRES **L'OLIVIER SELON ÉMILIE BOREL**

SÉLECTION DE SORTIES

P4

P5

P6

P7

P9

P13

P22

P24

P26

P29

P30

 <https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>
 <https://twitter.com/lcnactu>

INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité
que nous assurons pour les annonces
qui nous sont confiées, nous nous vous rappelons que c'est
désormais

le mardi avant 16 heures impératives

que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions
avec devis préalables ou conditions particulières...

Pour joindre Albert Tapiero

au service annonces judiciaires et légales

tél. 04 95 32 89 92 – mail: al-informateurcorse@orange.fr

et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité

tél. 04 95 32 04 40 – mail: gestion@corsicapress-editions.fr

Arburi cari

Si parla di più in più di a nicissità di magnà megghju, di mova di più, di respirà com'ellu ci voli... Com'è s'è, aldilà di l'urghjenza ambientali chì ci tocca tutti, l'affari era guasgi un fattu di moda. Omu s'avvedi ch'è no semi in traccia di pagà una pulitica di sviluppu spru-pusitatu, trapassati ch'è no semi è, da i sfarenti prugressi inghjinnendu una brama di cunsumazioni sempri più forti è, da un'allarghera di i nostri spazii di vita chì, invece d'essa in armonia cù a natura, sò stati missi da cantu, pà lacà a piazza à muri di catramu. S'elli ci sò sempri certi chì poni essa suddisfati da ssu mudellu qui, pari chì, dopu a presa di cuscenza, una vera voglia d'agisci spuntessi. Di fatti, in u quadru di l'inchiesta publica nant'à u futuru Pianu Lucali d'Urbanisimu di a cità d'Aiacciu, 1530 parsoni ani sceltu d'addirizzà una petizioni pà dumandà di più spazii verdi è d'ombra, uppunendosi à prughjetti di custruzioni (in tuttu, 2470 avisi è usservazioni sò stati posti durante a statina, mentri chì a virsioni difinitiva di u PLU sarà prisintata à u votu di u consigliu municipale nanzu à a fin'di l'annu). Ci n'hè quantunqua chì ùn ani micca aspittatu di senta i mughji lampati da l'uni è da l'altri pà « cullà à u fronti » di l'azzioni à prò di l'ambienti, com'è l'associ di difesa. U Levante, par asempiu, susteni nant'à ssu cartulari aiaccinu chì, di pettu à l'evoluzioni di pupulazioni privisti è i millai d'alloghji dighjà nati, ùn vali a pena di custruisca torna. In-tarrugatu nant'à u canali di televisìo France 3 Corse Via Stella, u portavoci di l'associu priciseghja ch'elli ci sariani 5000 alloghji in troppu è chì un scartu simuli, di colpu, ùn dà più creditu à a minima cunsumazioni di spaziu naturali o agriculu. Aldilà di l'altri dibattiti liati nant'à l'assenza di stradi qui o culà, c'hè un affari chì hè sicuru : ssa problematica essenziali di vita glubali inghjiru à u PLU duvaria essa un inghjocu elettorali maiò pà i municipali di marzu di u 2020. ■ Santu CASANOVA

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
 Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
 Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •



Couvrez ce sein que je ne saurais voir

Quelles coupables pensées animent le Tartuffe d'aujourd'hui quand il tient des propos dégradants, moqueurs voire agressifs envers une femme qui décide d'allaiter son enfant dans un lieu public, une salle d'attente ou tout dernièrement une salle de réunion ?

La petite phrase «elle n'a pas à faire cela ici» devient l'étendard de celles et ceux qui, outrés, veulent signifier aux femmes qui font le choix d'allaiter que découvrir ses seins ailleurs que dans un calendrier routier ou un magazine, lors d'une visite médicale ou dans un lieu privé n'est que pure bravade ! Une vision aussi rétrograde au 21^e siècle atteste de l'importance de mener encore quelques combats pour et par les femmes. Mais revenons à ce fait divers qui n'en est pas un. A cette jeune femme qui dernièrement a eu l'audace de faire valoir des droits, naturels, de mère, en emmenant avec elle son bébé de cinq mois à une simple réunion d'information et qui face aux pleurs de celui-ci, choisit de l'allaiter. Qu'ai-je entendu ou lu de ce ou cette Tartuffe amnésique de ce temps où il-elle fut peut-être à la place de ce nourrisson : la mère n'avait qu'à tirer son lait, c'est de la provocation, c'est indécent !

Alors cher Tartuffe, âme blessée, où se situe la provocation, quand une femme fait le choix compliqué d'allaiter dans une société qui la pousse très souvent à remplacer rapidement son lait par un substitut artificiel pour malheureusement « plus de commodité » ?

Où se situe l'indécence, quand une société qui manque de temps ou lui courtte après, permet aux femmes de ne disposer que d'une heure par jour d'allaitement durant les heures de travail ?

Et enfin une toute dernière question, suggérée par la lecture d'une autre voix, celle de Zola dans le roman *Le docteur Pascal* : une mère qui allaite, (surtout dans un lieu public) n'est-ce pas l'image du monde continué et sauvé ? ■ **Dominique PIETRI**

IL FALLAIT LE DIRE

Béatrice Piron, députée LaREM de la 3^e circonscription des Yvelines, a proposé le 10 septembre un amendement qui réserverait la PMA aux personnes pouvant «justifier d'un niveau de revenus susceptible de permettre» la «subsistance de l'enfant à naître», que ladite demande émane d'un couple ou d'une femme seule. Elle justifie sa démarche par le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et la hausse des dépenses que l'arrivée de ce dernier induit dans un ménage. On attend donc, au nom du principe d'égalité devant la loi, que la digne députée demande à chaque femme se présentant pour un examen prénatal un justificatif de revenus, de bonne santé physique, psychiatrique et comportementale pour les géniteurs putatifs pour que la grossesse soit autorisée à arriver à terme. Qui a parlé d'eugénisme social dans le fond ? ■ **EP**

EN LIBERTÉ AUX GROS MOTS, LES GRANDS REMÈDES

Ex-amateur de football, je garde le souvenir d'un quatuor d'étudiants corses qui, dans le but de soutenir le regretté Jean-Jean Marcalis, se rendait régulièrement au parc des sports du Pont Juvénal pour voir jouer le SOM*. Par on ne sait quelle alchimie du cœur et du verbe, s'étaient joints à ce quatuor un pied-noir et un Grec. C'était un temps où, si les termes derby et classico n'avaient pas cours, les rencontres entre Sète, Béziers, Nîmes, Alès et Montpellier ne se contentaient pas d'être animées d'une saine émulation de participants à un jamboree. Il y avait, certes, lors de ces matchs plus de huées et de sifflets que d'insultes. Mais les débordements verbaux étaient déjà là. Le corps arbitral, toujours vêtu de noir, était traité de corbeaux. Toute décision jugée litigieuse aux yeux du spectateur lambda était l'occasion de dénoncer, sans preuve, l'infortune conjugale de l'arbitre traité par ailleurs de vendu. Dans le choix de mots désagréables, nous empruntons beaucoup à la langue d'Oc et au folklore carabin pour mettre en doute la virilité de l'adversaire. Ce qui donnait à hauts cris : *Escouillé! Bourse molle! Monocouille! Castrat!* Admirez la recherche... Pour souligner un loupé on traitait le fautif d'*encouillard*. *Couillon béni* et *couillonnet* se voulaient associer l'affectueux à la dérision pour désigner un joueur au QI limité. On entendait bien, parfois, fuser une accusation de *cul cassé*. Mais chacun pudiquement feignait de croire qu'il s'agissait là du résumé succinct de l'histoire d'un coccyx victime d'une malencontreuse chute. Au comble du courroux nous traitions l'autre de *scatophage*. Lancé en langue corse, nous voulions croire que le mot, tout aussi malodorant, était ainsi moins ressenti. André, Bônois grand teint, soulignait avec *coulo des chiens* la zoophilie présumée de l'adversaire. Quand à Pappasdemetrio, notre Grec, il n'avait qu'un mot pour traduire colère et mépris envers autrui : *analphabète!* Ce qui, dans les travées des populaires suscitait toujours une certaine curiosité.

Autres temps, autres mœurs. Dans les stades, depuis des lustres, la violence verbale et physique des supporters (?) tend vers les sommets de la bêtise et des exactions aussi diverses qu'avariées. Ce comportement plus que lamentable devrait être traité dans sa globalité. Sans se contenter de n'y discerner qu'une atteinte à la dignité de certains de nos concitoyens. Il serait bon pour cela de revenir au sens des mots: une phobie est une peur morbide devant certains objets, actes, idées ou êtres. Elle est élective, tenace et irrationnelle. Comme toute peur, elle peut se traduire par l'évitement et la fuite. L'agressivité et la haine. En groupe, en ligue, en procession, orchestrée par une hystérie collective, elle ne sera que plus dangereuse. Depuis 1980, la phobie sociale est classée parmi les troubles psychiatriques les plus fréquents. Tout cas d'homophobie avérée doit donc être abordé comme tel. On ne peut se contenter de sanctions financières pour le club sportif, d'interruptions symboliques de match, de mises à l'écart des homophobes. Imposer le port de la crécelle aux lépreux n'a jamais permis d'éradiquer la lèpre. On peut, à l'envi, entreprendre, dès le plus jeune âge, l'éducation des foules. Comme en ces temps où l'on s'évertuait à dire *Palsambleu* pour éviter de blasphémer *par le sang de Dieu*. On peut préconiser de remplacer les mots orduriers par *analphabète*, mot cher à notre Grec. Mais l'impact sera limité. Tout au plus pourra-t-on se vanter d'avoir ainsi enrichi le vocabulaire restreint des supporters. Pour être efficace, une prise en charge médicale de toute homophobie avérée devrait être envisagée. Avec, dans les cas les plus graves, obligation de traitement ordonnée par un tribunal. Vaste programme qui nécessitera investissements humains et financiers pour peu de résultats à court terme. Nonobstant, faut-il rappeler à Mmes Maracineanu et Schiappa et à M. Le Graët, président de la FFF, que le droit à l'accès aux soins pour tous figure au Code de la Santé publique ? ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

*Stade olympique montpelliérain.



D'après photo Sidoc

Stupeur et tremblements...

La France s'est réveillée le 6 septembre avec la conscience que la menace, pour ses filières végétales, était bien réelle et bien là!

La *Xylella fastidiosa*, que nombre de nos confrères aiment tant à désigner sous les sobriquets ô combien évocateurs [et que n'aurait sans doute pas reniés un catcheur poids-plume] de «*bactérie tueuse d'oliviers*» ou de «*peste des oliviers*» a été détectée sur deux oliviers dans les Alpes-Maritimes, a indiqué le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, non sans ajouter prendre cette alerte sanitaire «*très au sérieux*». Une annonce qui n'a pas spécialement surpris les membres du Syndicat interprofessionnel des oléiculteurs corses [Sidoc], convaincus de longue date que le risque était sous-estimé, et pour lesquels il a dû être bien difficile de résister à la tentation de se fendre d'un «*depuis le temps qu'on vous le dit!*». Difficile aussi, sans doute, de ne pas éprouver une pointe d'amertume en assistant à l'emballement médiatique mais aussi politique suscité par la découverte de ces premiers cas d'oliviers contaminés sur le sol continental. Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a en effet lancé un appel à la coopération en direction «*des propriétaires, particuliers ou professionnels*» afin qu'ils coopèrent avec les services de l'Etat et a rappelé «*la nécessité impérieuse, pour les professionnels mais également les particuliers, de ne pas transporter des plantes lors de voyages en France ou à l'étranger*». Une nécessité impérieuse à laquelle, pourtant, il a été maintes fois dérogé en Corse, comme ne pouvait manquer de le rappeler le Sidoc. Dans une lettre ouverte adressée aux pouvoirs publics*, le syndicat souligne à quel point l'arrêté pris dès la fin avril 2015 par Christophe Mirmand, alors préfet de Corse, a pu être depuis «*adapté*» par la préfecture: «*Depuis le début de l'année 2019 par exemple, ce sont 10 127 oliviers qui ont été importés sur dérogation [chiffre au 31/07/2019], alors même qu'une filière de production existe*». Soit, note par ailleurs Sandrine Marfisi, présidente du Sidoc, «*10 fois plus qu'en 2015*», année durant laquelle la bactérie a été détectée pour la première fois dans l'île sur des plants de polygale à feuille de myrte, plante ornementale originaire d'Afrique du Sud. Et la liste ne s'arrête pas là. Le syndicat dénonce l'introduction en Corse de «*centaines de milliers d'autres plantes*»; «*y compris le laurier-rose qui se bouture pourtant avec une extrême facilité*», ajoute Sandrine Marfisi, qui fait également état de «*340 000 plants d'immortelle entrés en Corse cette année, alors même que son importation est une absurdité écologique*».

D'où la question lancée par le Sidoc: «*Où est le principe de précaution?*» C'est, affirme sa présidente, en pure perte que le syndicat a demandé la mise en place d'une liste noire qui aurait permis d'interdire l'entrée dans l'île «*des 6 espèces les plus dangereuses: lavande, oléandre, polygale, caféier, amandier et olivier*». Une autre demande, visant cette fois «*à ce que seuls les oliviers ornementaux tracés soient autorisés à l'importation*» n'a pas davantage été entendue. Des interrogations qui résonnent d'autant plus fortement que les exportations de végétaux depuis la Corse sont, elles, soumises à des exigences draconiennes.

Quid de la filière de production de plants «*nustrali*», lancée en 2014 à l'initiative du syndicat? Selon certaines voix, ils ne suffisent pas à satisfaire à la demande. Sandrine Marfisi le constate: «*Il y a effectivement eu un retard dans la fourniture des plants: 10 000 annuels jusqu'à l'an dernier, mais nous atteindrons une vitesse de croisière de 30 000 plants par an dès 2020*».

Une solution quivise à limiter à la fois les importations et les allégations touchant à l'existence même de l'épidémie. «*Nous voulons que tout le monde soit informé au mieux sur le sujet, sans idées fausses*», affirme Sandrine Marfisi. Pour éviter par exemple que, comme en Italie, certains doutent de la cause même des ravages causés par *Xylella* et répandent des thèses «*alternatives*» qui toutes ont pour but d'éviter arrachage et désouchage.

En Corse, officiellement, «*tout baigne*», et les pouvoirs publics n'ont jamais reconnu les résultats des tests pratiqués à l'Inra d'Angers. Leur tâche n'a il est vrai rien d'une sinécure, car comme le dit la présidente du Sidoc: «*la situation en Corse est difficile, que ce soit pour les producteurs, les chercheurs ou les services compétents: la bactérie est diffuse, à des niveaux de charges très divers. Ce n'est pas pour rien qu'elle a été baptisée fastidiosa*». Un contexte particulier qui rend l'utilisation du test en vigueur jusque-là un tantinet inutile: enchaînant tous les tests répertoriés à ce jour, il exige un an avant d'obtenir un résultat. Autant dire que c'est l'équivalent en période de crise de ce que certains appellent le diagnostic par autopsie. D'où les espoirs que fonde le syndicat sur la mise en œuvre d'un nouveau protocole de test... Mais, comme le fait remarquer Sandrine Marfisi: «*le problème ne se situe pas au fin fond de l'Italie. Il est là, à nos portes, là où tout le monde prend le bateau*». ■ EP avec EM

*Lettre adressée à la préfète de Région ; aux présidents de l'Exécutif de Corse, de l'Assemblée de Corse, de l'Office de développement agricole et rural de Corse, de l'Office de l'Environnement de la Corse ainsi qu'aux présidents des chambres départementales et régionale d'agriculture.

VIA STELLA

RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

**Des records d'audiences, de nouvelles ambitions
et une grille des programmes renouvelée.**

**Baromètre au beau fixe pour la «chaîne de la Corse et
de la Méditerranée» qui propose à
ses téléspectateurs de découvrir
ses nouveaux contenus dès le 14 septembre**



«**Cette année plus que jamais, Via Stella devra déployer la grand-voile et prendre de nouvelles trajectoires: pour rester à la hauteur de la confiance et de l'affection que les téléspectateurs lui portent, et pour conquérir de nouveaux publics qui ne la connaissent pas encore, et notamment parler à la jeunesse, de ses racines bien sûr, mais aussi de son présent et de l'avenir qu'elle souhaite**». Alors que France 3 Corse Via Stella fait sa rentrée le 14 septembre, sa directrice territoriale, Marie-Hélène Bartoli, affiche haut les ambitions de la chaîne. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que les bouchées doubles ont été mises pour renouveler l'offre de programmes proposée aux téléspectateurs.

En effet, pour la 12^e année de Via Stella à l'écran, pas moins de 12 nouveautés, placées sous le mantra «modernité, créativité, audace et diversité», seront à l'antenne.

De nouveaux magazines tout d'abord, à l'instar de *Tout Va Bien*, émission santé bien-être animée par Célia Petroni un samedi par mois à 13h10; de *Génération Méditerranée*, [un mardi par mois à 20h45] qui sera l'occasion pour Thierry Pardi et des étudiants de Sciences-Po Menton et de l'Université de Corse de se questionner sur les grands thèmes qui animent la société méditerranéenne; d'*A Veghja*, [une fois par mois le samedi à 20h45] veillée en langue corse réalisée en partenariat avec France Bleu RCFM où, autour de Francine Massiani, Jean-Charles Marsily et Marc'Andria Castellani, se retrouveront chanteurs, poètes et intellectuels afin de partager un moment convivial autour des traditions, du patrimoine et de la transmission; ou encore du *Grand Entretien*, [en événementiel le samedi à 18h], 20 minutes durant lesquelles Thierry Pardi recevra des personnalités de divers horizons pour évoquer leurs parcours et les grands sujets d'actualité.

La culture a également la part belle avec *Sinemà Paradisu*, [un jeudi par mois aux alentours de 22h] qui invitera les téléspectateurs à prolonger leur séance cinéma avec des courts-métrages liés à la thématique du film, et des débats entre Laurent Simonpoli et ses invités issus de la production cinématographique insulaire; *Music Box*, [une fois par mois le samedi à 21h45] où seront diffusés des concerts intimistes enregistrés au mythique studio Ferber et *Ascolta !*, [une fois par mois le samedi à 21h45] où Arnaud Castelli emmènera les téléspectateurs à la découverte de la scène alternative insulaire rock, pop, electro, ou encore hip-hop.

Egalement au programme, une mise à l'honneur des savoir-faire liés à l'architecture et au bâtiment en Corse, dans *Opera Casana*, qui au travers de portraits d'artisans contera le patrimoine de l'île [dimanche à 12h15], mais aussi *Over la nuit*, fiction régionale diffusée tous les lundis à 20h45 à partir du 23 septembre: l'histoire d'un couple de Parisiens endettés qui prennent en gérance une station-service en Corse pour assurer l'avenir professionnel de leur fils autiste. Par ailleurs, pour la première fois, la chaîne investit également dans un programme en langue des signes, *Appelamanu*, avec des reportages adaptés pour les malentendants, tous les lundis à 20h40.

Pour les fêtes de fin d'années, des rendez-vous tels que *Le Cabaret Solidaire*, moment musical durant lequel plusieurs artistes fabriqueront des objets uniques qui seront cédés au profit d'associations, et *Talenti*, grand concours de l'éloquence qui poussera dans leurs retranchement les amoureux de la rhétorique afin d'être départagés par un jury de professionnels qui élira les meilleurs «tchatteurs» de l'année.

Enfin, Via Stella entend plus que jamais miser sur l'information régionale avec, en plus des 4 éditions d'informations quotidiennes du lundi au vendredi [12h, 13h, 19h, 20h], une nouvelle tranche bilingue du lundi au vendredi à 18h45, et sept magazines d'infos et sport hebdomadaires. ■ **Manon PERELLI**

DES INDICATEURS AU PLUS HAUT NIVEAU

«**Notoriété, durée d'écoute quotidienne et parts d'audience records**». Selon les chiffres du baromètre Médiamétrie d'avril-juin 2019, France 3 Corse Via Stella atteint pour la première fois +8,2% de part d'audience. Un record historique qui en fait la 3^e chaîne la plus regardée de Corse, avec une moyenne de 20 minutes d'écoute par jour et par personne. Des téléspectateurs nombreux et fidèles, qui sont environ 58 400 par jour à être au rendez-vous pour le Corsica Sera, et de plus en plus nombreux à la mi-journée, notamment sur le créneau 12h-12h15, et en access prime time.

Enfin, sur le numérique, Via Stella est désormais forte d'une «**communauté grandissante et engagée**» avec 1,15 M de visites, nombre record pour le site de France 3 Corse Via Stella en juillet 2019, 214 000 abonnés Facebook [1^{re} communauté des médias en Corse] et 46 000 abonnés Twitter. ■

SECOURS

LA MONTAGNE, ÇA SE GAGNE



Photo Claire Giudici

Plus qu'un défi, la montagne est une philosophie. Les pompiers du GMSP2B (Groupe montagne des sapeurs-pompiers de Haute-Corse) ont les yeux qui brillent quand ils racontent leurs lacs et leurs sommets. Pourtant, quand ils sont d'astreinte, c'est dans ces mêmes zones qu'ils vont porter secours à des victimes d'accidents, de malaises et parfois même, font face à des décès.

Et pour y parvenir, bien souvent, mettent leur vie en danger. Malgré tout la passion est la plus forte: à leurs yeux, la montagne est un espace merveilleux quand on la respecte. La montagne, ça se gagne.

Propos recueillis par Claire GIUDICI



Comment fonctionnent les secours en montagne ?

Il y a, sur la Corse, deux unités du GMSP comprenant 15 pompiers montagnards en Corse-du-Sud et 16 en Haute-Corse. L'unité de Haute-Corse est supervisée par le commandant Ferrandini, chef du service des équipes spécialisées. Le département étant soumis à différents types de risques (montagne, inondations, noyades, incendies, etc.), nous sommes dotés d'équipes formées pour y répondre. Le lieutenant-colonel Meschini, chef du groupement des opérations, coordonne l'ensemble. Le GMSP2B est de garde une semaine sur deux en alternance avec le PGHM (peloton de gendarmerie de haute montagne). En été, avec l'augmentation de la fréquentation, nous fonctionnons par équipes de 3 à partir de Corte. Nous disposons en outre d'une équipe de 2 personnels du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (Grimp) basée à Bastia. Hors saison, ce sont des équipes de 2. Nos interventions sont déclenchées par le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis). Il reçoit l'ensemble des appels 112 et 18, réalise une conférence téléphonique entre l'appelant, notre équipe et au besoin le pilote de l'hélicoptère et le Samu, afin de cerner les besoins.

Les missions de secours à la personne en montagne relèvent de mesures spécifiques Orsec (Organisation de la réponse de sécurité civile) et sont exécutées sous l'autorité du préfet du département. On les classe en 3 catégories : les « opérations simples », sur un territoire réduit, dans un délai court avec un nombre de victimes limité. Elles sont confiées à un binôme de sapeurs-pompiers, parfois sans avoir besoin de solliciter l'hélicoptère de la Sécurité civile basé à Poretta ou celui de la gendarmerie, ni l'équipe médicale. Les transports se font à dos d'homme ou à l'aide d'un brancard adapté. Les « opérations complexes » - quand le nombre de victimes est plus important mais reste limité - nécessitent parfois la coordination d'une structure de commandement, notamment lorsqu'elles s'inscrivent dans la durée, avec plus de moyens. Elles restent cependant le plus souvent intra-service, avec parfois une aide du PGHM. Le troisième niveau est celui des « opérations d'envergure » : elles concernent des situations particulières, coordonnées par une structure de commandement interservices (poste de commandement...), impliquent la mobilisation de différents

acteurs et associent des techniques de secours en montagne mais aussi de secours ou d'appui relevant du Service d'incendie et secours (Sis) ou des services mobiles hospitaliers. On peut y retrouver simultanément le GMSP, le PGHM, les militaires de l'Unité d'instruction et intervention de la sécurité civile (UIISC 5), le Grimp, le Samu, le Service de santé du SIS 2B. Il est fréquent que les moyens spécialisés 2A et 2B s'appuient mutuellement, comme ce fut le cas lors du dramatique accident du Zoicu* ou encore lors des recherches de personnes égarées.

Localiser les victimes, les transporter à dos d'homme... pas facile! Quelles sont les compétences requises?

Si les conditions climatiques ne le permettent pas - c'est fréquent - l'hélicoptère ne peut pas intervenir. Les randonneurs partent équipés d'un smartphone, mais le réseau fonctionne très mal. Il faut marcher longtemps, escalader parfois ou descendre en rappel, etc. pour les retrouver. Il arrive qu'ils ne puissent plus nous rappeler, que nous n'ayons plus de signal pour les joindre. Si la mise en place d'un système radio dédié aux secours (comme le Grand réseau radio des Alpes, par exemple) était envisagée, ça permettrait d'apporter fiabilité et sécurité. Il nous faut une solide expérience de la montagne et une bonne condition physique pour intervenir. Pour ma part, je suis guide de haute montagne; mon collègue, l'adjudant Jean-Paul Luisi, est accompagnateur de moyenne montagne et moniteur fédéral de canyoning. Les autres aussi sont des spécialistes, un certain nombre de volontaires pratiquent la montagne au quotidien dans le cadre de leur activité. Entrer au GMSP est un engagement exigeant : les entraînements sont réguliers, tous les ans nous sommes soumis à des tests, suivons des stages. Outre la qualification générale, les fondamentales formations de secourisme, nous suivons un cursus spécifique. Du secours en montagne de niveau 1, le SMO 1 - sensibilisation - au SMO 2 que possèdent les équipiers puis au SMO 3 qui amène aux fonctions de chef d'unité, nos connaissances de sauveteurs, nos capacités à prendre en charge les blessés, à organiser, mettre œuvre les secours et nos compétences de montagnards sont évaluées. Ces diplômes professionnels sont complétés par des stages neige, glace, canyon, et se font sur le continent. Si les habilitations ne sont pas réactualisées régulièrement, elles



Photos Claire Giudici

perdent leur validité. En tant que conseiller technique, je suis appelé à vérifier que chacun est à jour.

Cette année encore, cinq personnes ont perdu la vie en montagne

La montagne ne tue pas. Ce n'est pas un espace plus hostile qu'un autre. La montagne, ce sont des paysages, des sites à visiter, c'est et ça doit rester un espace de liberté. Mais la montagne, c'est un univers qu'il faut savoir appréhender et surtout respecter. Un accident, là comme ailleurs, est vite arrivé. Une étude pour connaître le chiffre exact de la fréquentation du GR20 a été lancée par l'Office de l'Environnement en partenariat avec l'Agence de Tourisme, l'Université et le Parc Régional. Nous devrions prochainement disposer des résultats. On l'estime pour le moment entre 15 et 20 mille personnes par an. En moyenne, en Haute-Corse, 250 opérations sont réalisées à l'année par le GMSP et le PGHM, à 70 % entre mai et octobre. Il en est de même en Corse du Sud. Nous sommes à près de 500 interventions annuelles. Il y a 20 ans, il n'y avait guère plus de 70 à 80. L'augmentation paraît importante, mais à l'époque, on déclenchait moins d'alertes, les téléphones portables étaient moins répandus et le nombre de randonneurs moins élevé. Ces dix dernières années, les chiffres se sont stabilisés : le public de base est plus prudent. L'itinérance, les randonneurs qui vont d'une étape à l'autre et veulent boucler leur parcours dans la durée de leurs vacances est plus concernée. Ils peuvent alors commettre des imprudences.

Quelles en sont les causes principales d'accidents ?

À 70%, il s'agit d'accidents de randonnée, principalement sur des sentiers très fréquentés, notamment ceux des lacs... Ces parcours, présentés comme faciles, ne le sont pas tant que ça. Ils demandent une certaine forme physique : il y a du dénivelé, des échelles, etc. Ça se prépare comme une vraie randonnée : on consulte la météo, on se renseigne, on prépare son itinéraire, on a une carte et on fait un vrai sac avec vêtements de pluie et vêtements chauds, on part tôt le matin, bien chaussé, on emporte de l'eau, de quoi se restaurer, etc... Les motifs d'intervention sont très variés, mais souvent on est face à des cas d'hyperthermie, des malaises, des entorses mais aussi des chutes avec des conséquences sérieuses : fractures tibia-péroné, rachis, etc.

Faudrait-il faire payer l'imprudence ?

Le manque de prudence n'est pas la seule cause. Il y a aussi un grand déficit d'information. La baignade est interdite dans les lacs, mais rien ne l'indique. Quant aux rivières, si on a stigmatisé le canyoning après l'accident du Zoïcu, qu'advierait-il par exemple si, après un orage en altitude, une vague déferlait dans la Restonica, fréquentée par plus de 2000 personnes par jour en été ? Nos fleuves sont des torrents, en montagne un orage peut être terrible comme le rappelle le drame des Cascittoni** en 2015. Il serait bon de développer la prévention, d'installer une signalétique informative. Les touristes ne suivent pas les médias locaux. L'information doit se faire sur le terrain. Associé à un réseau radio fiable dédié aux secours, ça permettrait des interventions moins complexes. Quant aux coûts des secours, il n'est pas plus important que sur les routes : les moyens d'intervention sont équivalents en hommes et en matériels. Alors faire payer l'imprudence, ce n'est pas d'actualité. En France, les secours sont un service gratuit pour que chacun puisse y avoir droit! ■

**Le 1er août 2018, à Soccia, en Corse-du-Sud, lors d'une randonnée-canyoning, à la suite d'un violent orage, 5 personnes sont mortes emportées par une crue subite du cours d'eau Zoïcu.*

***Le 10 juin 2015, en Haute-Corse, dans le cirque d'I Cascittoni, considéré comme le passage le plus délicat du GR20, une coulée de pierres et de boue consécutive à un fort orage emportait plusieurs personnes, faisant 7 morts et 3 blessés. Après cet accident, le site a fait l'objet d'un arrêté interdisant son accès aux randonneurs. Cette interdiction a été levée en juin 2018*



ARTE VIVU

CAPTER LE SPECTACLE



Les amateurs de spectacle vivant ne le savent que trop bien : éphémère, la performance des comédiens, chanteurs ou danseurs s'envole dans les airs une fois le rideau retombé et reste dans la mémoire du spectateur, pour le temps que celle-ci permet. En 2017, la société de production Pastaprod a décidé de la fixer pour l'éternité sur pellicule. Depuis, la série Arte Vivu est diffusée sur France 3 Corse Via Stella.

VIVANT

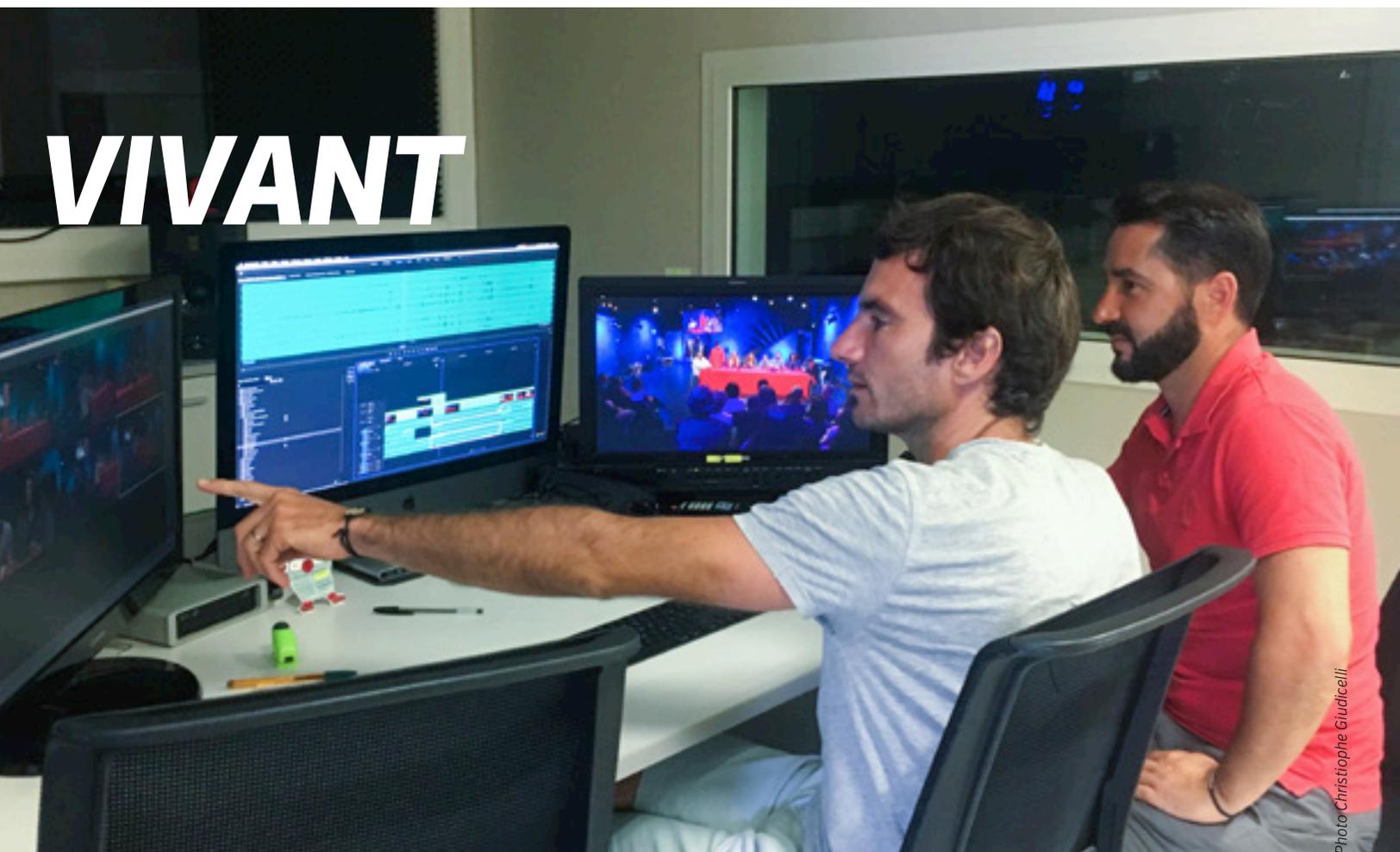


Photo Christophe Giudicelli

«L'idée de filmer du spectacle vivant me trottait dans la tête depuis une dizaine d'années. Il y a 3 ans, avec une de mes assistantes, Manon Thebault, on s'est enfermés deux mois dans un bureau pour créer le concept d'Arte Vivu. Une série dédiée au spectacle vivant insulaire. J'ai proposé le projet à Via Stella, qui a tout de suite accroché, la diffusion de spectacle vivant fait partie du cahier des charges de France Télévisions» lance depuis son bureau Pierre-François Cimino, le jeune producteur de Pastaprod, déjà connu pour être à l'initiative des séries *A Famiglia Pastacciu* ou encore *Hotel Parad'isula*, pendant que dans la pièce d'à côté, son équipe travaille sur le montage vidéo des dernières captations. La société en a réalisé 25 au total, dont 18 que les téléspectateurs ont déjà pu découvrir sur leurs écrans de télévision, réparties en trois saisons et diffusées de septembre à juin, une fois par mois sur Via Stella. Parmi elles, T-Rex, pièce sur le burn-out au travail du metteur en scène bastiais Alexandre Oppecini, ou encore le spectacle musical *Il était une fois Serge Regiani* de Thomas Bronzini.

LA CORSE, TERRE DU SPECTACLE VIVANT

Il faut dire qu'en Corse, les spectacles vivants ne manquent pas. Les compagnies de théâtre, de danse ou encore les chanteurs sont chaque année légion à présenter leurs créations. «Un choix cornélien» pour Pierre-François Cimino qui, parmi les dizaines de spectacle proposés ne peut en retenir que 9 chaque année. «On travaille avec les programmateurs des salles insulaires et les compagnies. On se renseigne sur ce qui est fait ou sur ce qui va l'être. Puis, on va voir les spectacles, on les filme une première fois en plan fixe avec une petite caméra pour se faire un avis». C'est plus tard, autour d'une table, durant plusieurs heures et devant des dizaines de feuilles raturées que sont choisis les spectacles: «On débat avec les membres de l'équipe, on en barre certains, on en ajoute d'autres, on revient sur un choix et puis on arrête une liste définitive» indique le créateur d'Arte Vivu. «C'est compliqué, on ne peut pas garder tout le monde,

parfois ça nous fait mal au cœur, mais on essaye de faire la sélection la plus variée possible. On diversifie les formes artistiques en choisissant de la danse, du chant, des concerts, du théâtre ou encore le one man show. On cherche aussi à diversifier les propos tenus par les artistes, en privilégiant au maximum la langue corse».

OBJECTIF : PASSER DE LA SCÈNE À L'ÉCRAN

La suite et la plus grande difficulté, ce sont les captations. La même question se pose à chaque fois. Comment transposer une prestation scénique à la télévision? L'équipe de Pastaprod ne dispose que de deux jours pour mettre en boîte chaque spectacle. Pour plus de facilité, tous les spectacles, sauf rares exceptions, ont été filmés dans le studio de 100 m² de la société, aménagé pour l'occasion en salle de spectacle pouvant accueillir une cinquantaine de spectateurs. Scrutant son écran et ses pistes de montage vidéo, Thomas Giovannetti en a réalisé deux. «On est une quinzaine sur le plateau, 2 réalisateurs, 6 cadreur équipés de caméra 4K, une grue, 2 ingénieurs du son, une scripte, plus le reste de l'équipe qui est là pour assurer le bon déroulement du tournage». Le réalisateur explique que le premier jour est dédié à la captation publique qui se fait en une seule prise, dans les conditions du direct. «Les spectateurs sont comme dans une salle de spectacle, depuis leurs fauteuils, ils regardent comme si de rien n'était, pendant que nos cadres filment ce qui se passe sur scène et dans le public. En régie, les réalisateurs pianotent sur leurs consoles pour réaliser un premier montage en direct». C'est là qu'intervient le travail de la scripte de l'équipe, Anaïs Tapiero: «Je dois connaître les spectacles sur le bout des doigts pour annoncer aux réalisateurs ce qui va se passer afin qu'ils sachent où placer les caméras.»

Le deuxième jour n'est pas de tout repos. La journée débute par le visionnage des enregistrements de la veille avec les metteurs en scène, les comédiens ou encore les musiciens. «L'objectif est d'identifier les erreurs de jeu, les fausses notes s'il s'agit d'un concert et



L'indomita donna, Locu Teatrale. Photo Pastaprod

« Montrer au plus grand nombre le spectacle vivant insulaire mais aussi l'archiver »

de retourner certaines scènes. Cette deuxième journée de travail sert aussi de moment d'échange avec le metteur en scène sur les plans qu'il souhaite montrer à l'écran. La télévision et la scène sont deux écritures narratives différentes. Il y a une complicité à mettre en place entre ceux qui filment et ceux qui jouent sur scène. Dans une salle de spectacle, le spectateur a la possibilité de regarder n'importe où autour de lui, ce qui n'est pas le cas à la télé. L'objectif est d'apporter la meilleure expérience possible aux téléspectateurs. Une expérience augmentée sur les réseaux sociaux où nous mettons en ligne l'interview des acteurs, des metteurs en scène et des débats entre eux et le public venu assister à la captation. Nous sommes dans un véritable programme dédié au spectacle vivant insulaire» souligne Pierre François Cimino.

ARCHIVER LA CRÉATION INSULAIRE

«L'objectif n'est pas non plus de vider les salles de spectacles au profit de la télévision. L'objectif d'Arte Vivu, c'est de pouvoir montrer au plus grand nombre le spectacle vivant insulaire mais aussi l'archiver. Avec les années, certaines créations auraient totalement disparu de la mémoire collective des Corses si elles n'avaient pas été filmées. Dès le départ, c'étaient les deux objectifs que nous avons imaginés pour cette série» insiste son producteur. «Nous mettons les spectacles que nous filmons à disposition et gratuitement avec l'accord des compagnies et des artistes sur notre site internet» ajoute-t-il.

Une banque de données de la création insulaire qui satisfait les amoureux du théâtre. Le premier, Jean-Pierre Giudicelli, responsable de la filière des arts du spectacle à l'université de Corse et élu représentant les troupes de théâtre exerçant leur activité dans l'île

au sein du Conseil économique et social de Corse: pour lui, une série comme Arte Vivu est très importante pour la Corse. Elle permet de «capitaliser la création du spectacle vivant insulaire, à l'instar du fonds Felix-Quilici pour le chant corse. Cela permettra, dans les années à venir, aux chercheurs d'étudier l'évolution du théâtre dans l'île, son esthétisme, mais aussi l'évolution de la langue corse». Pour celui qui enseigne également à l'université, l'aspect pédagogique est également possible: «Ce sont des supports sur lesquels travailler avec les étudiants».

L'indomita donna, pièce de théâtre traitant de la détention de la résistante Danielle Casanova à Auschwitz, montée par Locu Teatrale, a été filmée dans le cadre d'Arte Vivu. En plus de l'aspect patrimonial et la possibilité de conserver une œuvre qui est en principe éphémère, Mariane Nativi, sa directrice artistique évoque également l'aspect économique pour les compagnies: «Avoir sur DVD, une pièce filmée en bonne qualité, permet de démarcher plus facilement les programmeurs pour vendre notre spectacle. C'est ce qui s'est passé pour Locu Teatrale, pour le festival d'Avignon. Être diffusé à la télévision est également un moyen de nous faire connaître». Une dernière remarque qu'approuve Pierrick Tonelli, comédien dans la troupe d'U Teatrinu: «Cela permet d'avoir une bande démo pour les castings. Je profite également de me voir à l'écran pour corriger mon jeu d'acteur» dit-il en riant.

Pierre-François Cimino, le producteur d'Arte Vivu, espère de son côté que les captations de spectacle vivant ne s'arrêteront pas et se poursuivront encore de nombreuses années. Il évoque aussi le souhait de pouvoir un jour élargir la sélection d'Arte Vivu aux pays du pourtour méditerranéen. ■

Christophe GIUDICELLI



VOTRE ACCÈS AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS !



infogreffe.fr

Les Greffes des Tribunaux de Commerce



Nouveau en Corse

“ Les experts en **signalétique** ”



publicité adhésive
enseigne - signalétique
décoration vitrine - totem
banderole - habillage véhicule
signalétique extérieure
chevalet - panneau
impression grand format
cartes de visite - flyers
dépliants...

**Et bien d'autres supports
de communication visuelle !**

04 95 32 11 11

RN 193 Rond Point Ceppe
Lieu dit Cardello
20620 Biguglia
Tél. 04 95 32 11 11
E-mail : contact@pano-bastia.fr
www.pano-bastia.fr



du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00

VALÉRIE CABANES

PLAIDOYER POUR UN DROIT DE LA NATURE



Photo Christophe Giudicelli

Juriste en droit international spécialisée dans les droits de l'homme, experte auprès de l'ONU, Valérie Cabanes est la co-fondatrice de l'ONG de protection de l'environnement Notre affaire à tous, à l'origine en 2018 de la pétition L'affaire du siècle visant à poursuivre l'Etat en justice pour son inaction dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le 8 septembre, elle donnait une conférence au parc Galea sur «les lois de la nature».

Quel est l'état de la planète en 2019?

Très concrètement, les scientifiques nous ont avertis que nous avons atteint certains points de non-retour. Le premier, celui de l'emballlement climatique. Cela peut être déjà aujourd'hui + 4° ou + 5° dans certains endroits. Cet été, on a vu des températures atteindre les 51° en Inde et des populations qui peuvent mourir de cette situation. Cette situation est dramatique en ce qui concerne le climat, mais également en ce qui concerne l'érosion de la biodiversité. Les scientifiques nous ont alerté: nous sommes engagés dans une sixième extinction de masse.

Aujourd'hui cette sixième extinction de masse n'est donc plus de la science fiction?

C'est très concret. En Europe, nous avons perdu 80% des insectes et la vie ne peut pas se perpétuer sans les insectes et les pollinisateurs. Dans le monde, on a perdu 60% des animaux sauvages. Les plantes, les végétaux, les arbres sont également menacés d'extinction un peu partout sur la planète. Le réchauffement climatique induit un effet amplificateur. On a 167 pays sur 197 qui sont aujourd'hui touchés par la désertification. On s'achemine vers un chaos, de plus en plus prévisible, en relation avec la gestion de l'eau et la problématique du déplacement de plusieurs centaines de millions de personnes qui ne pourront plus vivre où elles avaient l'habitude de vivre. Elles vont essayer de trouver d'autres territoires où s'installer pour pouvoir survivre.

Les conséquences sur les humains sont déjà visibles?

Ce que nous sommes en train de comprendre ou de redécouvrir, puisque les peuples premiers le comprennent depuis longtemps, c'est que tout est interdépendant. L'écosystème terrestre est un système complexe composé de sous-systèmes qui interagissent entre eux. Chaque écosystème sur Terre a un rôle à jouer, chaque espèce vivante, végétale, animale, a un rôle à jouer et c'est cet équilibre qui maintient la vie telle que nous la connaissons et permet à l'humanité de survivre. À partir du moment où l'on déstabilise complètement l'écosystème terrestre par nos activités, en partie industrielles, on met en péril le destin de l'humanité. Quand je plaide pour la reconnaissance des droits de la nature, c'est parce que pour moi, c'est la meilleure manière aujourd'hui de protéger les droits fondamentaux. Le droit à l'eau, le droit à l'alimentation, le droit à la santé des populations de demain et des générations futures.

Nous disposons déjà d'une Charte de l'environnement, d'un Code de l'environnement, de réglementations. Ne sommes-nous pas assez équipés juridiquement pour lutter contre le changement climatique?

Le droit de l'environnement tel qu'il est construit aujourd'hui est un droit extrêmement morcelé. On regarde une fois de plus la nature par sujets divers et variés sans regarder le principe d'interdépendance. Ce droit a besoin de se reformer. Il a besoin d'écouter les scientifiques et d'écouter cette sagesse quasi inhérente au respect des lois biologiques. On ne peut plus aujourd'hui créer des lois en fonction de problématiques distinctes, sans à chaque fois chercher à maintenir l'équilibre homéostatique de la Terre. Je crois que c'est par cette révolution juridique qui vise à donner la possibilité à des écosystèmes de se défendre en justice. Quand je dis se défendre, ça veut dire très concrètement de défendre leur droit à jouer leurs rôles dans la communauté de vie. Il faut accepter que notre destin est lié aux leurs et donc les reconnaître comme des entités vivantes et non plus comme des choses que l'on peut exploiter, surexploiter, épuiser, détruire. Nous sommes en train de scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

Quelles seraient les modalités de cette reconnaissance juridique?

Il y a eu plein d'expériences différentes menées dans le monde. Soit ça passe par la voie législative et idéalement par la voie constitutionnelle, puisqu'il s'agit de droits fondamentaux inaliénables qui seraient attribués aux écosystèmes, c'est-à-dire le droit pour eux à jouer leurs rôles, à se régénérer et le poser dans la Constitution. Soit par des lois, cela s'est fait dans d'autres pays, qui reconnaissent certains écosystèmes comme des entités vivantes, des sujets de droit et dont les intérêts peuvent être défendus par des représentants comme on le fait avec un

enfant. On ferait la même chose pour une forêt, une rivière. Ce qui se produit aussi, actuellement, c'est la voie jurisprudentielle. Dans ce cas-là, des citoyens vont chercher le courage des juges et essaient d'obtenir d'eux une jurisprudence qui permet de reconnaître des droits à la nature ou de protéger les droits des générations futures. C'est un peu ce qu'on a commencé à faire en lançant en 2018 L'affaire du siècle qui a abouti à poser un recours contre l'Etat pour non respect de ses obligations climatiques et défendre notre droit à un environnement sain.

Vous plaidez également en faveur d'une reconnaissance du crime d'écocide, où en sommes-nous?

La reconnaissance du crime d'écocide est un plaidoyer complémentaire à celui des droits de la nature. Il vise à rechercher la responsabilité pénale des dirigeants politiques et économiques quand ils prennent des décisions ou agissent de manière à altérer gravement des communs planétaires qui, au final, porteraient préjudice aux conditions de vie de population entières, voire même de l'humanité. Reconnaître l'écocide, c'est reconnaître un cinquième crime grave dit «international» reconnu par la cour pénale internationale. Depuis 2002, elle reconnaît le crime de guerre, le crime d'agression, le crime contre l'humanité et le crime de génocide. Le but est là aussi, essayer de faire évoluer le droit pour reconnaître que quand on porte atteinte gravement à des écosystèmes vitaux sur terre ça pourrait être aussi considéré comme criminel. Au final, ça conditionne aussi nos conditions de vie à tous.

Depuis les années 1970 on parle de dérèglement climatique. Aujourd'hui les effets sont plus que visibles. Selon vous pourquoi les politiques n'agissent pas?

Vaste débat. Au moment où on a commencé à comprendre les effets de nos ères industrielles, de l'activité humaine sur l'écosystème terrestre, on a commencé à alerter avec le premier sommet de la terre en 1972 à Stockholm. Au même moment, il y a eu un essor dans le monde des multinationales qui ont construit un droit qui les protège et leur permet d'agir quelque part en toute impunité. Malheureusement, on a souvent des hommes politiques qui cherchent d'abord le pouvoir et essaient de répondre à des enjeux électoralistes sur des problématiques qu'ils essaieront de régler sur le court terme. Les Iroquois disent: «ne prend jamais de décision sans jamais en estimer les conséquences sur sept générations». Quel homme politique se pose aujourd'hui ce type de question? Il va se poser des questions sur les 4 ou 5 ans qui viennent. Dans un dogme capitaliste, qui va prôner la croissance à tout prix, c'est: «vous voulez de l'emploi, il faut donc de la croissance. Je donne donc le champ libre aux multinationales et aux grandes entreprises pour répondre à cet enjeu». Nous sommes arrivés au bout de ce système. Les scientifiques nous alertent car nous avons franchi un certain nombre de limites. Aujourd'hui, nous mettons vraiment en péril l'humanité.

Peut-on imaginer un droit international, avec des Etats qui prennent des sanctions contre d'autres Etats auteurs d'écocides? Des sanctions économiques, voire l'intervention de la force comme on peut le voir lors des génocides, des agressions?

Si le crime d'écocide est reconnu par la Cour pénale internationale (CPI), il entre dans le même champ de compétence que ce type de crime. On peut le constater, c'est rarement par la voie militaire que cette ingérence se fait. Elle se fait soit par la voie diplomatique, soit par la voie humanitaire et aussi par le biais du Conseil de sécurité de l'Onu. En revanche, ce que fait la CPI par rapport au Conseil de sécurité de l'Onu, si le crime d'écocide est reconnu, c'est d'imposer aux chefs d'Etats de poursuivre et faire juger les personnes qui porteraient atteinte à la sûreté de la planète. De la même manière qu'aujourd'hui, le statut de Rome fait obligation aux Etats qui en sont signataires de poursuivre les crimes de guerre, génocides, crimes contre l'humanité. C'est pourquoi je crois vraiment que le droit pénal international peut être un outil efficace et contraignant pour faire avancer les moyens de lutte contre l'écocide en cours. ■

Propos recueillis par Christophe GIUDICELLI

DÉMOGRAPHIE/EMPLOI

DES DÉPLACEMENTS RÉDUITS POUR ALLER TRAVAILLER

L'Insee vient de publier une enquête portant sur les trajets des actifs.

Il en ressort que les trois quarts des Corses travaillent dans leur intercommunalité de résidence

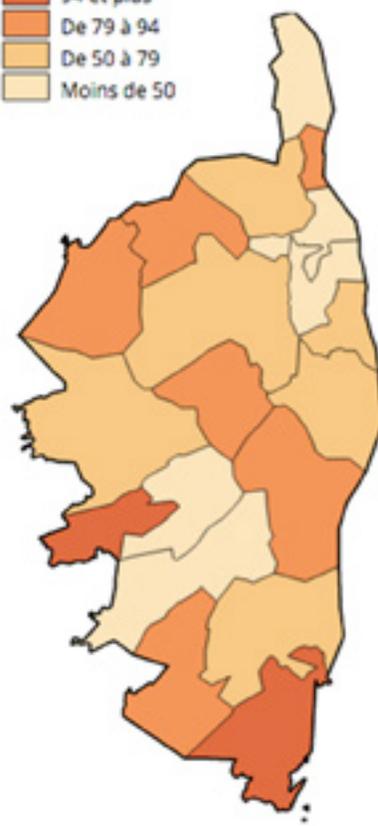
En matière de périmètre de déplacements entre domicile et travail, la Corse fait figure de bonne élève. C'est ce qui ressort d'une enquête publiée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) le 5 septembre dernier. Grâce à l'analyse des données de l'année 2016, l'institut met en effet en avant que, sur les 130 200 actifs qui occupaient alors un emploi sur l'île, 75% d'entre eux travaillaient dans leur Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) de résidence. En somme, seuls 30 690 actifs quittaient leur EPCI de résidence pour aller travailler. Une part des « stables » particulièrement élevée, qui place la Corse à la deuxième place des régions de France métropolitaine, derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur [79%].

Un trait particulièrement marqué dans les intercommunalités de la Capa et du Sud Corse, où la stabilité dépasse 94%, ainsi que dans les autres EPCI abritant une agglomération (Sartenais-Valinco-Taravo, Calvi Balagne, Centre Corse, CAB, Fium'Orbu Castellu, et Ile-Rousse Balagne) où environ 80% des actifs vivent et travaillent sur le même territoire.

Effet inverse dans les EPCI péri-urbains, où on remarque que plus de la moitié des actifs vont travailler en dehors de leur périmètre. C'est notamment le cas dans le Celavu-Prunelli et la Pieve de l'Ornano, où les actifs sont drainés par le bassin d'emploi autour d'Ajaccio, ainsi que des EPCI Marana-Golo, Castagniccia-Casinca, et Cap Corse, où les actifs sont captés par le bassin d'emploi bastiais. « Mais, si ces intercommunalités se vident quotidiennement de bon nombre de leurs actifs résidents, elles accueillent aussi des travailleurs d'EPCI voisins avec des taux d'entrées qui excèdent les 28%, à l'exception du Cap Corse, plus isolé [15%] », souligne toutefois l'Insee en prenant l'exemple du territoire Marana-Golo qui « reçoit chaque jour autant de travailleurs qu'elle en voit sortir de son territoire ».

Enfin, il apparaît que les migrations alternantes entre EPCI ont tendance à se développer, mais à un rythme modéré. Ainsi, en 2016, seules 1990 personnes de plus qu'en 2011 quittent leur EPCI pour aller travailler. Un accroissement de 0,6 point sur la période, soit une tendance légèrement moins soutenue qu'au niveau national où la part croît de 1,4 point. À noter qu'une seule intercommunalité fait exception: le Nebbiu-Conca D'oro qui affiche - 5,9 point sur la période 2006-2016, « signe d'un fonctionnement plus indépendant du marché du travail » selon l'Insee. ■ MP

TAUX DE STABLES PAR ECPI EN 2016



2,5

Les chiffres de la semaine

M€ TTC, financés au titre de l'Anru et du PEI, pour les nouveaux aménagements du stade des Salines à Ajaccio. Inauguré le 28 août, le stade a été baptisé Jean Fabiani, en hommage à l'ancien président du club de foot Entente Gallia Salines décédé en janvier 2019.

3

Les chiffres de la semaine

villes corses dans le top 10 des villes où les Français ont loué le plus de voitures cet été, selon le bilan dressé par Carigami, comparateur en ligne de location de voitures. Si Paris figure en tête du classement, la 2e place revient à Ajaccio, Bastia se classe 3e et Figari 6e.

-5,9%

Les chiffres de la semaine

sur un mois pour les trafics passagers [entrées et sorties] de juillet, avec 1 402 698 passagers sur les lignes aériennes et maritimes [régulières et charter], indique l'Observatoire régional des transports de Corse. Sur 12 mois, avec un total de 8 266 352 passagers, la baisse est de 0,8%

TRANSPORTS

Luc Bereni à la tête du directoire d'Air Corsica

Le 9 septembre, le Conseil de surveillance d'Air Corsica a porté Luc Bereni, 57 ans, à la présidence du directoire de la compagnie. Il succède à ce poste à Philippe Dandrieux qui exercera désormais la fonction de conseiller stratégique auprès du directoire. Diplômé de l'Université de Paris I, Luc Bereni a débuté sa carrière dans le domaine du transport aérien dès 1985 et a occupé divers postes à responsabilités dans plusieurs compagnies aériennes telles qu'Air Inter, Air Liberté, ou encore AOM avant d'intégrer la CCM (ancien nom d'Air Corsica) en 2000. Il en sera le directeur commercial jusqu'en 2007, année où il est recruté par XL Airways, toujours en qualité de directeur commercial. Il occupera ce poste durant plus de 10 ans avant de retourner vers la compagnie aérienne régionale corse dont il intègre le directoire au tout début de l'année 2019. À présent à la tête de ce directoire, il s'est dit déterminé à «poursuivre le développement de la compagnie et l'inscrire résolument dans l'avenir du transport aérien», se proposant pour ce faire de «cibler très prochainement des actions-clé, que les directeurs seront appelés à piloter». ■ PMP



Photo DR

SANTÉ

1^{res} assises des maladies neuro-dégénératives

Maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, sclérose en plaques... On dénombre aujourd'hui en France près de 1,2 million de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, dont quelque 3000 en Corse où on dénombrait en 2017 1870 personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, 610 souffrant de la maladie de Parkinson et 380 qui vivent avec une sclérose en plaques. Chaque année, 225 000 nouveaux cas de maladie d'Alzheimer sont diagnostiqués en France (60% de ces malades sont des femmes) et en 2020, un quart des Français de plus de 65 ans pourrait être touché. Les maladies neuro-dégénératives ont des conséquences lourdes sur le quotidien et la qualité de vie des patients mais aussi de leurs «aidants», particulièrement pour les aidants «à titre non professionnel». Le 19 septembre, en collaboration avec l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps), l'Agence régionale de santé (ARS) de Corse organise au palais des congrès d'Ajaccio les premières assises régionales consacrées aux maladies neuro-dégénératives. Elles s'inscrivent dans le cadre national du Plan maladies neurodégénératives (PMND), commun aux différentes pathologies mais prenant en compte les spécificités de chacune. Il vise à permettre un meilleur diagnostic, plus précoce, pour qu'à défaut de traitement curatif, on puisse freiner la progression de la maladie, offrir au malade une meilleure qualité de vie et un tissu social préservé, mais aussi à accompagner le patient et ses proches grâce à une palette d'offres de services: aides et soins, à domicile ou en établissement; éducation thérapeutique pour le malade et ses aidants, plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants... À l'occasion des assises régionales, l'ARS de Corse a souhaité mettre à disposition des malades et de leur famille «un guide d'orientation» pour les informer des différents dispositifs présents en Corse afin d'éviter les «errances» des patients et familles en recherche d'interlocuteurs, d'accompagnements et de soins adaptés en faisant mieux connaître l'offre existante de proximité la plus pertinente. Distribué lors des assises, il est également téléchargeable sur le site de l'ARS. ■ AM

Savoir + : www.corse.ars.sante.fr

Les chiffres de la semaine

180

M€ investis en 2019-2020 pour la transition environnementale de la flotte: la compagnie maritime Corsica linea ambitionne de réaliser «le plus grand plan d'investissements verts de la façade méditerranéenne dans le domaine du transport maritime».

Les chiffres de la semaine

+5,1%

de retards sur les vols programmés sur la période estivale par Air Corsica, selon Flightright. Toutefois, le taux de retards d'Air Corsica reste un des deux plus faibles enregistrés en France : 8% contre 11% pour Air France et jusqu'à 21,3% pour Easyjet, championne des retards.

Les chiffres de la semaine

-0,5%

sur le litre de SP 95 et - 0,2% sur celui du gazole: c'est la baisse mensuelle relevée en août par Corsisat sur les prix à la pompe en Corse, en diminution de 2,1% et 2,2% sur un an. Mais sur un mois les écarts de prix moyens Corse-Continent ont encore progressé de 5,9% et 2,5%.

ENTREPRISES

Baisse des créations, hausse des défaillances

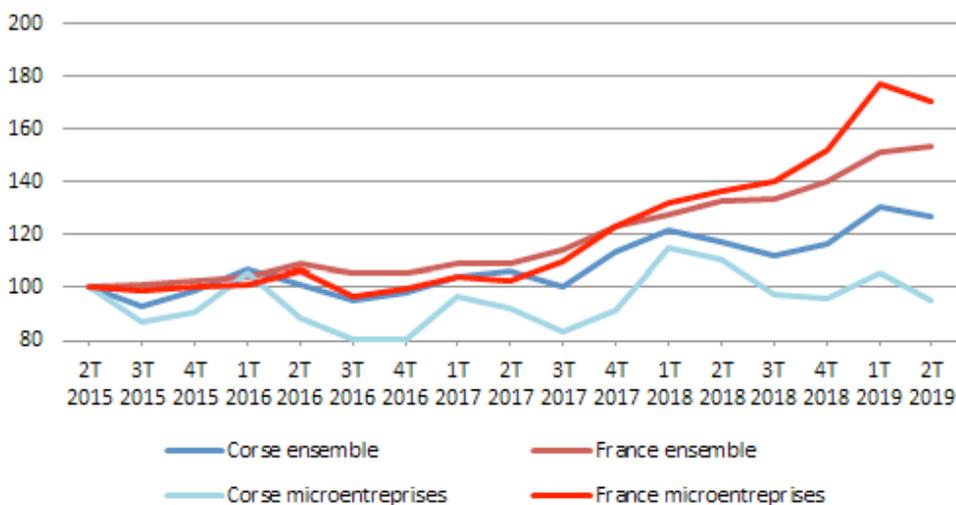
Après une année 2018 et un premier trimestre 2019 marqués par une « bonne dynamique », le deuxième trimestre 2019 enregistre une diminution de l'ensemble des créations d'entreprises (-2,5%). Toutefois, en glissement annuel, le nombre de créations croît de 15,7% en France métropolitaine et de 8,8% en Corse où, lors de ce deuxième trimestre 2019, 824 entreprises (hors micro-entrepreneurs) ont été créées contre 816 lors du trimestre précédent, soit une légère augmentation trimestrielle de 1% contre + 1,9% au niveau national. La progression constatée sur l'île découle uniquement de la hausse marquée pour ce qui est des entreprises classiques, (+ 22%), tandis que celles sous statut de microentreprises marquent une baisse importante (-14,2%) tendance qui se démarque de celle observée au plan national qui a vu les entreprises à statut micro-entrepreneurial augmenter d'un quart sur un an, les entreprises classiques augmentant dans une proportion moindre: +7,4%.

En revanche, à fin juin 2019, le cumul sur douze mois du nombre de défaillances d'entreprises enregistrées dans l'île était de 445, soit une augmentation de 11,3% par rapport à la période de juillet 2017 à juin 2018; et le nombre de défaillances - en cumul sur 1 an - a augmenté de 7,2% au premier trimestre de l'année 2019. Si, au national, les défaillances s'inscrivent également à la hausse sur un trimestre, c'est cela dit dans des proportions moins marquées qu'en Corse (+ 2,4%) et elles de plus à la baisse sur un an: - 1,3%. À l'échelle des anciens départements, c'est en Haute-Corse que les défaillances ont le plus augmenté sur un an: + 20,5% contre + 3,3% en Corse-du-Sud. Lors de ce deuxième trimestre, qui a vu les tribunaux d'Ajaccio et Bastia juger 35 procédures de liquidation judiciaire, les secteurs les plus concernés par les défaillances sont ceux de la construction (24,8%), de l'hébergement et restauration (22,2%), du commerce et de la réparation automobile (15,4%). ■ AN

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements, Sirene, Banque de France, Fiben, Corsistat.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES (CVS)

Indice base 100 et 2T 2015



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture

Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene - Traitement Corsistat

	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement et restauration	Services	Ensemble secteurs	Ensemble hors microentreprises
1T 2019	70	194	325	635	1 224	816
2T 2019	74	174	302	643	1 193	824
Part créations 2T 2019	6,2 %	14,6 %	25,3 %	53,9 %	100 %	69,1 %
GA 2T 2018 - 2T 2019	12,1 %	-4,9 %	7,5 %	13,4 %	8,8 %	21,9 %

AGENCE DE L'EAU

Près de 388 000 € investis en 6 mois sur la Corse

Lors du 1^{er} semestre 2019, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a accordé près de 388 000 € d'aides financières pour soutenir des projets portés par des structures corses. Les actions aidées ont trait à trois domaines: animation et concertation; milieux aquatiques; solidarité internationales. Une subvention de 193 750 € a ainsi été allouée à la station de recherche marine Stareso - située à la pointe du cap de la Revellata - qui poursuit des études et suivis de la faune, la flore et la qualité physico-chimique de l'eau dans la baie de Calvi. Les connaissances ainsi acquises visent à caractériser l'état de ce milieu au regard des pressions subies, d'identifier les zones écologiques fonctionnelles de la baie et d'évaluer l'incidence du changement climatique. Le secteur étudié étant labellisé « site atelier » dans le cadre de la Directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM), les résultats ont vocation à être valorisés non seulement auprès des acteurs locaux du littoral mais aussi au niveau national. Autre projet soutenu, la réalisation, par l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) d'une cartographie des zones humides de référence du bassin de Corse: pour localiser, qualifier les fonctions et identifier les pressions actuelles ou futures exercées sur ces zones remarquables, l'OEC va exploiter l'ensemble des données bibliographiques disponibles et faire appel à une large concertation avec les acteurs du territoire. Une subvention de 70 000 € a été accordée à cette opération, qui permettra de disposer des éléments de connaissance indispensables à l'élaboration de la future stratégie régionale en faveur des zones humides. Enfin, une aide de 123 950 € a été octroyée à la commune de Levie pour une action de coopération et de solidarité internationale: comme le permet la loi Oudin-Santini de 2005, Levie participe en effet à la fourniture et la mise en place de 150 dispositifs d'assainissement individuels pour des familles non équipées de l'oasis de Gabès, en Tunisie. À l'issue des travaux, ces ouvrages seront la propriété des familles qui en assureront le bon fonctionnement. Un suivi épidémiologique sera assuré dans le secteur des équipements mis en place pour évaluer les effets des dispositifs sur les maladies hydriques qui touchent actuellement la population, ainsi qu'un suivi dans le temps des évolutions constatées sur l'état du milieu naturel de l'oasis. ■ AN



CRASH DE LA CARAVELLE AJACCIO-NICE

Après 51 ans d'attente, vers une levée du secret-défense?

Le 11 septembre 1968, peu après 10h30, une caravelle d'Air France assurant la liaison entre les aéroports d'Ajaccio et de Nice s'abîmait en mer au large de la côte niçoise. Aucune des 95 personnes (89 passagers dont 13 enfants et 6 membres d'équipage) présentes à bord du vol 1611 n'a survécu à ce crash qui, à l'issue d'une enquête technique, sera attribué à la survenue d'un incendie. Le feu, qui aurait pris naissance dans la partie arrière de la cabine, à proximité des toilettes, se serait ensuite propagé jusqu'à entraîner la perte de contrôle de l'appareil. Mais sa cause n'a pas été déterminée avec précision. Et, dix jours seulement après le crash, l'hebdomadaire *Paris-Match* avait avancé la thèse d'une erreur lors d'un tir d'entraînement de missile. Si le dossier était clos en 1972, les familles des victimes, peu convaincues par l'explication officielle, ont continué à explorer cette piste, récoltant témoignages et documents susceptibles de l'étayer. En novembre 2008, une Association des familles des victimes du crash de la caravelle Ajaccio-Nice voit le jour, avec pour objectif de «mettre tout en œuvre [...] afin que les causes de la catastrophe soient déterminées et que l'on connaisse enfin la vérité». Plusieurs plaintes seront déposées afin de parvenir à la réouverture du dossier et à plusieurs reprises, des élus locaux ont, au fil des années, interpellé les gouvernements successifs afin d'obtenir une levée du secret-défense, également requise en mars 2018 par le juge d'instruction Alain Chemama. Une demande réitérée ce 9 septembre dernier, dans une lettre commune, par les maires d'Ajaccio et de Nice, Laurent Marcangeli et Christian Estrosi, estimant qu'il était temps d'en finir avec «51 ans de mutisme, pour ne pas dire d'indifférence de l'État» et à laquelle Emmanuel Macron semble prêt à apporter une réponse: on apprenait en effet le 10 septembre qu'il avait demandé à la ministre de la Défense, Florence Parly, de saisir la commission de la défense nationale pour ouvrir la voie à la déclassification de documents classés secret-défense et susceptibles d'être en lien avec le crash. Bientôt la fin d'une trop longue attente pour les familles des victimes? Une fois saisie, la Commission du secret de la défense nationale a en principe 2 mois pour donner un avis (qui n'est pas contraignant) sur la déclassification et opter soit pour une déclassification totale, soit pour une déclassification partielle soit pour le maintien du secret-défense. ■ AN

PATRIMOINE/SOLIDARITÉ

L'ACA mouille le maillot pour la Bibliothèque Fesch

Au temps pour les clichés et les généralisations sur les footballeurs? On les dit volontiers égocentrés, mercenaires, hermétiques à une culture autre que celle du ballon rond et rarement enclins au geste solidaire... Et il est vrai que certains d'entre eux font de leur mieux pour coller à cette image. Il est cela dit des clubs de foot qui montrent que des joueurs peuvent «mouiller le maillot» non pas seulement pour la gagne mais aussi au profit d'une bonne cause. Comme par exemple la préservation d'un patrimoine architectural et culturel. C'est le cas du club de l'ACA qui se mobilise en faveur de la Bibliothèque patrimoniale du Musée Fesch d'Ajaccio, classée au titre des monuments historiques depuis 1986. Retenue par la Fondation du Patrimoine pour le loto du Patrimoine, elle nécessite divers travaux de réhabilitation et d'amélioration. Pour récolter des fonds, les joueurs du club ajaccien vont arborer, le 20 septembre prochain à l'occasion de la rencontre Le Mans-ACA, des maillots collectors frappés du logo du musée Fesch. Ces maillots seront ensuite mis en lots lors d'une grande tombola. L'intégralité des fonds ainsi récoltés ira à la réhabilitation de la bibliothèque. ■ PMP

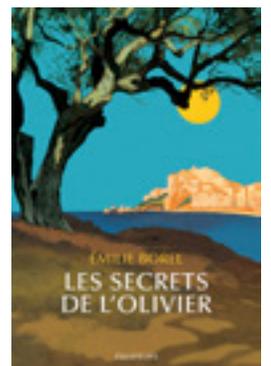
Photo Paule Santonili



L'OLIVIER SELON ÉMILIE BOREL



Émilie Borel n'a jamais cessé de voyager. Après un parcours familial à travers le monde, professionnel dans l'humanitaire, elle s'est installée en 2008 en Corse. Une odyssée personnelle, philosophique, dans le royaume qu'elle a créé. Son Ithaque se situe sur la côte orientale, se nomme le Domaine et le Moulin d'Oltremonti. Elle vient de publier Les secrets de l'olivier aux éditions Equateurs.



*Emilie Borel
Les secrets de l'olivier
Équateurs*

Vous avez eu une enfance nomade, une fresque d'enfance que vous dépeignez comme sobre. Pourquoi ?

En fait, je fais référence à ma mère. Mon père en véritable méditerranéen avait ces accents d'exagérations, de colères. Ma mère, vietnamienne, a toujours fait en sorte que notre intimité familiale ne soit pas perturbée. En fait, nous avons eu une vie très simple. Vivre en nomade, c'est apprendre à ne pas cumuler l'inutile, s'axer sur le beau et l'essentiel.

Votre relation intime avec la littérature explique-t-elle votre combat actuel d'oléicultrice ?

Oui, tout à fait. La parole est une arme. En Amérique latine la parole du chant et de la poésie est importante. Elle met en avant ce qu'on n'ose dire autrement. Elle atteint le cœur plus facilement et bien autrement que les slogans politiques et autres discours. Dans cette parole, il est question de terre, de culture et de peuple. C'est très important de pouvoir décrire ce que l'on ressent à travers des paroles justes. La parole juste est un chant.

Vous avez rencontré l'olivier à Rome et vous en parlez dans votre livre un peu à la manière proustienne. C'est votre « madeleine » ?

Oui tout à fait. Goûter l'huile d'olive, c'est chaque fois me replonger dans ma culture méditerranéenne. Plus j'en découvre les subtilités plus j'ai envie de m'intéresser à l'arbre et de le protéger. L'olivier par sa noblesse, par sa symbolique, représente à mes yeux ce fameux retour à l'essentiel. Il m'a permis de retrouver espoir et foi dans un monde qui me paraissait de plus en plus absurde lorsque je travaillais dans l'humanitaire. L'olivier me tient debout.

Facile de rester debout lorsque l'actualité nous montre les restes calcinés d'autres forêts ?

Non bien sûr mais en même temps je me dis que j'ai bien fait de tourner quelques pages de ma vie pour aller vers cette quête du sens. Ce qui se passe actuellement m'est insupportable. Retourner vers l'olivier fut une décision importante, source d'autres difficultés mais je pense avoir fait le bon choix en protégeant à ma manière la nature.

Vous comparez souvent votre parcours professionnel d'oléicultrice à l'Odyssée. Où en êtes-vous de votre traversée ?

J'ai déjà traversé pas mal de choses pour comprendre enfin le sens de ma vie, celui de ce retour peut-être en commun avec Ulysse. Retour à plus de simplicité, de vérité. Mais je ne pense pas avoir fini ce voyage, il reste tant à faire. Je le poursuis pour moi, pour ma fille, pour les générations futures. Tenter de laisser une trace même si pour l'instant elle est fragile. En tout cas le geste est là. J'espère que ma fille pourra hériter de ce que ce voyage m'aura permis de réaliser.

Votre oliveraie est votre royaume. À l'intérieur se trouve bien évidemment votre roi moulinier, Ivo, votre princesse Théa et tous les soldats que sont vos oliviers. Comment protège-t-on ce royaume sans devenir un Don Quichotte ?

Un combat de chaque jour. Comment ne pas devenir un Don Quichotte est toute la question. C'est pour cela que j'écris, pour tenter de faire comprendre même modestement la réalité de ce combat. Ce livre, c'est mon chant pour protéger mon royaume. Ça peut paraître un peu romantique mais je me suis vouée à la paix, à l'olivier, à la beauté des choses.

Pourtant à certains moments, votre chant se veut plus guerrier. Par exemple quand vous demandez à la préfète si l'État veut encourager l'agriculture en Corse ou si les agriculteurs doivent se résigner à cultiver uniquement du gazon. La réponse fut le silence...

Je ne m'explique pas encore ce silence, qu'il soit celui de nos élus ou de l'État. Pour l'instant, il perdure mais je ferai tout ce que je peux pour le

rompre. Ce livre est en fait une question. J'espère une réponse. Et tant qu'il y aura silence, il y aura un chant de ma part.

Ne pensez-vous pas que la gestion de la bactérie Xylella fastidiosa pourrait être la raison de ce silence ?

C'est fort possible. La gestion de la Xylella en Corse a été mauvaise et a eu pour conséquence de mettre les oléiculteurs dans une position difficile. La crise provoquée par le Xylella a éludé la vraie question, à savoir que faire pour la reproduction de plants endémiques. Et je ne suis pas la seule à avoir souffert de cette mauvaise gestion puisqu'il y a d'autres agrumiculteurs qui ont carrément perdu leur entreprise. Aujourd'hui il n'y a pas assez de plants à replanter même s'il y a eu une pépinière* officielle créée avec l'aide de l'État et de l'Odarc. Nous sommes dans une situation complètement folle. En Amazonie les forêts brûlent et en méditerranée en général et en Corse en particulier où nous avons de l'eau et du soleil, on ne peut pas planter. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.

Quelles pourraient être les solutions ?

Encore une fois, je pense que nous sommes dans une mauvaise gestion qui a pris peut-être une tournure politique. Au lieu de regarder l'essentiel, on regarde les intérêts personnels. D'où ma question à l'époque à la préfète que je pose aussi à nos élus. Et plus le temps passe... En agriculture, le temps est très précieux. Si vous ne plantez pas, la nature reprend ses droits, la terre cultivée redevient maquis voire part en fumée. Tant qu'on ne laissera pas l'agriculteur faire ce qu'il doit faire, on encourra des dangers et on reproduira à petite échelle ce qui se passe ailleurs à plus grande.

Est-ce que c'est parce que vous pensez que l'époque n'est plus à la transmission, à un manque de culture du goût, que vous tentez de faire changer les choses par l'écriture ?

Oui. Malheureusement beaucoup de métiers disparaissent comme celui de mouliniers, l'agriculture sur notre île est de plus en plus faible même si on essaie de la mettre en avant. On évoque toujours les produits du terroir mais si on y regarde de plus près, cela reste faible par rapport à tout ce qu'on pourrait faire. La transmission est importante, elle nous donne la fierté, le courage. Si on ne s'y attache pas, c'est la perte de valeurs, de racines.

Pourtant cette transmission, vous avez su l'exporter puisque votre huile est classée dixième meilleure huile du monde d'après le classement du comité World'best olive oils ?

Oui, en effet. Cela m'a permis de ne plus être intimidée mais en même temps de pouvoir comparer le fruit de mon travail à celui des autres. Partir pour mieux revenir, comme un certain Ulysse.

Après l'écriture de ce livre, franchement, vous sentez-vous plus proche d'Ulysse ou de Sisyphe ?

Bonne question ! Je ne sais pas. Je pense qu'il me faut encore attendre un peu pour vous donner une réponse. L'écriture a affiné mon esprit et m'a permis d'exprimer plus justement ma révolte. Désormais, tout dépend de ce temps de silence dont nous avons parlé mais je suis assez méditerranéenne donc je n'ai pas tellement de patience et j'ai encore de la voix. ■

Propos recueillis par Dominique PIETRI

« Je suis assez méditerranéenne donc je n'ai pas tellement de patience et j'ai encore de la voix. »

*Lancée en 2014, la pépinière n'a jamais cessé son activité, elle produit 10 000 plants de variétés corses par an et va en produire 30 000 dès 2020. Voir p 5 article sur la Xylella . NDLR

La sélection de la rédaction

Portraits méditerranéens

Au travers des approches choisies par quatre photographes, cette exposition proposée par le Centre méditerranéen de la photographie s'attache à mettre en lumière les divers champs esthétiques et styles qui participent à la construction du regard. Avec ses *Mirrors sessions* et le carré de lumière du miroir de loge qui viendra se refléter dans la prunelle du sujet, signant ainsi l'œuvre, Antoine Giacconi réalise des portraits d'artistes ou de personnalités de la vie culturelle, en plaçant, avec poésie, pudeur et une réelle sensibilité, chaque personne face à elle-même, tout en instaurant avec elle une atmosphère intime, complice. Jean-François Joly privilégie de son côté le moyen et grand format dans une optique de photographie documentaire et opte pour un rapport frontal et singulier aux personnes photographiées. Il présente ici une série de portraits réalisée en 2006, au plus près des habitants de la « rue droite » à Bastia, pour laquelle il s'est attaché à éviter de donner une image superficielle, toute faite, de ce quartier. Jens Röttsch situe sa série *Ghjente di Corsica* dans la tradition de la street photography et aborde les Corses dans leur environnement et leur quotidien, sans mise en scène, avec une grande simplicité et une grande proximité. Enfin, les portraits d'Albano Silva Pereira s'inscrivent dans un journal de voyage au long cours qui aborde le thème de l'origine autour de la région de Bonifacio, en évoquant les métissages des peuples en Méditerranée. Jusqu'au 30 octobre. Bibliothèque universitaire, Campus Grimaldi, Corte. ☎ 04 95 45 06 27 & studia.universita.corsica



Ajaccio à travers le temps

Entre 2016 et 2017, en vue d'accompagner les travaux qui y étaient prévus dans le cadre du Programme de renouvellement urbain, la Maison de quartier des Salines a entrepris, avec le concours de la population, des commerçants, des bailleurs - sociaux ou privés - et des associations de ce quartier, un travail visant à retracer l'histoire de ce quartier d'Ajaccio, du XV^e siècle au XX^e siècle, au travers notamment de divers témoignages iconographiques. Il en est résulté une exposition, *Les Salines à travers le temps*. Par la suite, l'initiative a été déclinée, tout au long de l'année 2018, dans d'autres quartiers ajacciens, toujours en faisant appel aux contributions de ceux qui font la vie de ces quartiers et dans le but de les préparer aux grands travaux à venir : Saint-Jean en avril ; Les Cannes en mai ; puis en septembre un nouveau volet consacré aux Salines, portant cette fois sur la période comprise entre 1960 et nos jours ; et enfin les Jardins de l'Empereur en octobre et novembre. Autant de pages de l'histoire d'Ajaccio qui ne pouvaient manquer d'être reliées. C'est chose faite. Sous l'impulsion de Marie-Noëlle Nadal, conseillère municipale en charge du projet *Ajaccio à travers le temps*, les expositions réalisées au sein des différents quartiers sont réunies pour une rétrospective. L'histoire ne s'arrête cependant pas là, puisqu'elle sera prochainement complétée par un volet consacré cette fois au quartier du Borgu et au « cœur de ville ».

Jusqu'au 21 septembre. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr



Corsiclassic

Adrien Jurkovic (violin); Thomas Descamps (violin); Raphaël Pagnon (alto); Simon Iachemet (violoncelle) forment le quatuor Agate. Issus des plus grands conservatoires européens, ils ont fondé l'association CorsiClassic, qui vise à promouvoir la musique classique auprès d'un large public, au travers de l'organisation d'un festival annuel, dans des hauts lieux du patrimoine culturel et architectural corse. Désireux d'établir avec le public un lien authentique, ces jeunes musiciens proposent un programme articulé autour d'une thématique, avec des œuvres emblématiques resituées dans leur contexte et commentées. Par ailleurs, CorsiClassic convie chaque année des invités exceptionnels à se joindre au Quatuor afin de faire découvrir de nouvelles œuvres et de nouveaux ensembles instrumentaux. Pour cette 4^e édition, organisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, il reçoit Sarah Margaine (pianiste), Eva Sinclair (altiste) et Alexis Drouin (violoncelliste), pour une série de 4 concerts. Le premier, donné le 20 (de 15h à 16h), au musée Fesch d'Ajaccio, est consacré au romantisme russe où s'expriment, en musique, les grandes passions des romans de Tolstoï ou Dostoïevsky : en compagnie d'Eva Sinclair et Alexis Drouin, le quatuor présente le *Souvenir de Florence* de Tchaïkovski [sextuor], le 1^{er} mouvement du *Quatuor à deux violoncelles n°2* d'Arensky, l'*Andante cantabile pour quatuor* de Tchaïkovski. La soirée du 21 (de 19h à 20h30), au Lazaret Ollandini, à Ajaccio met à l'honneur Beethoven, précurseur du romantisme en Allemagne et son héritier Johannes Brahms ; la participation d'Eva Sinclair, Sarah Margaine et Alexis Drouin permet de présenter des œuvres composées pour des formations allant du quatuor au sextuor : *Quatuor avec piano n°3* de Brahms, *Opus 59.2* [quatuor à cordes] de Beethoven, *Sextuor n°2* [2 violons, 2 altos, 2 violoncelles] de Brahms. Formation identique le 22 (de 16h à 17h30) au Lazaret Ollandini pour un programme consacré aux compositeurs français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle : *Sonate* de Ravel pour violon et violoncelle, *Quatuor avec piano* [piano, violon, alto, violoncelle] de Fauré et *Quintette avec piano* [piano, quatuor à cordes] de Franck. La dernière soirée, le 23, de 18h30 à 20, en l'église d'Afa sera dédiée à l'Europe musicale de la fin du XIX^e siècle, avec la participation d'Eva Sinclair et Alexis Drouin : *Quatuor op 76 n°5* de Josef Haydn, *Sonate pour violoncelle et violon* de Ravel et *Sextuor n°2* [2 violons, 2 altos, 2 violoncelles] de Brahms.

Les 20, 21, 22 et 23 septembre. Ajaccio et Afa. ☎ www.helloasso.com/associations/corsiclassic





UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

www.spascorse.com

06 73 54 19 19

**LE PLUS GRAND
SHOWROOM
EN CORSE**

CORSE PISCINE & SPAS

Zone Industrielle de Travo,
Face à la Base Aérienne 126,
20240 Ventiseri

APPELS À PROJETS

L'autonomie énergétique de l'île en 2050 ?

C'est possible en misant sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Entreprises, collectivités, associations : l'AUE et l'ADEME s'engagent en soutenant vos projets innovants et exemplaires.

Retirez vos dossiers de demande de subvention

« Bois énergie », « Rénovation énergétique des bâtiments », « Éclairage public », « Solaire thermique » et « Études petite hydroélectricité » sur :

www.aue.corsica

UN' ENERGiA PE L'AVVENE

Ensemble construisons la Corse de demain

U RINNOVU ENERGETICU
Efficacité énergétique des bâtiments



U SOLE
Solaire thermique collectif



U LEGNU
Bois énergie

U LUME
Éclairage public performant, Éclairer juste



L'ACQUA
Études petite hydroélectricité

